

**COMITE DU JURA FFPJP**  
**Réunion du Comité Directeur du samedi 11 février 2012 à 9h**  
**à Mont sous Vaudrey**

Présents :

Mme BIANCHETTI Danièle.

Melle MARAUX Emilie.

Mrs BOURGEON Michel, BUSSARD Daniel, CANIOTTI Christian, CLEMENT Jean-Pierre, DE BASTOS Paulo, DEMOUGEOT Michel, GRUNEISEN Patrick, JARCELLAT Philippe, MARAUX Jean-Marie, MARTINELLO Antoine, MOINE Hervé, PANCIN Michel, PERRUSSEL Michel et VALET Christian.

Excusés :

Mmes OUTREY Yvette et ZERBINI Stéphanie.

Mrs BINDA Jean, CROTET Patrick, MONNOYEUR Christian et OUTREY Gilles.

M. EL OUAZZANI, notre docteur.

Le Président ouvre la séance en remerciant les nouveaux membres de leur investissement pour cette dernière année de mandat. Il souhaite pleine réussite aux nouveaux dirigeants de clubs jurassiens, élus après leur assemblée générale.

**1 : Approbation du Compte-rendu du 20 novembre 2011.**

Il est approuvé à l'unanimité.

**2 : Bilan de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2011.**

Elle s'est bien déroulée, le petit rappel du Président concernant le manque de candidatures a fait son effet le matin puisqu'il y avait suffisamment de candidats pour les élections de l'après-midi. Félicitations réitérées aux nouveaux membres.

M. Michel DEMOUGEOT fait remarquer que le budget prévisionnel n'est pas dans le compte-rendu de l'Assemblée Générale. A juste titre, ce point fera l'objet d'une attention particulière lors de la prochaine séance annuelle puisque ce document est obligatoire dans la réalisation de dossiers de subvention.

Les membres présents approuvent le compte-rendu de notre assemblée générale qui sera soumis à l'approbation des présidents fin 2012.

**3 : Bilan de l'Assemblée Générale de la Ligue de Franche-Comté le 18 décembre 2011 à Parcey.**

Elle s'est bien déroulée même si on peut s'interroger sur son déroulement. Peu de personnes extérieures à la ligue, très peu de clubs représentés. Cependant, de nombreux officiels y ont participé. Melle Emilie MARAUX a été élue et M. Christian VALET désigné comme « grand électeur ». Postes occupés précédemment par Mme Danièle BIANCHETTI. Le

repas dans le restaurant gastronomique n'a pas été totalement apprécié, il y avait comme un « manque ».

#### **4 : Bilan du Congrès National de Châteauroux.**

Mme Yvette OUTREY et Mrs Jean-Pierre CLEMENT, Jean-Marie MARAUX, Gilles OUTREY et Michel PERRUSSEL représentaient le CD39.

Le Président présente un congrès, certes bien organisé par le Comité de l'Indre, mais qui n'a pas été une merveille de prestation oratoire, l'essentiel se résumait, pour la fédération, en l'obtention de l'augmentation de 1€ du prix de la licence (0.80€ en réalité). Cette augmentation sera valable pour les juniors. Le championnat du Monde à Marseille a été longuement évoqué. Mme Danièle BIANCHETTI s'étonne qu'il ne soit plus possible de réserver des places sur Internet. Le Président va se renseigner. Le prochain congrès aura lieu les 25-26 janvier 2013 à Montauban.

#### **5 : Résultats de l'examen de BF 1.**

L'examen a eu lieu le 4 février à Arc les Gray. M. Didier PINSON, du Carreau Champagnolais, a brillamment obtenu son diplôme. M. Michel BOURGEON rappelle que les titulaires d'un examen doivent honorer leur statut d'éducateur ou initiateur en s'engageant régulièrement dans les écoles de pétanque ou au sein du CD39.

#### **6 : Résultats de l'examen d'arbitre départemental et de ligue.**

Au niveau CD39 : M. René GRUARDET : admis.

Au niveau Ligue : M. Julian SOTRET : non admis.

Une discussion est engagée sur les tenues obligatoires sur les différentes compétitions. De fait, si on peut regretter que notre fédération complique bien les choses en différenciant les nationaux, régionaux et départementaux, le document joint à ce compte-rendu doit, dans la mesure du possible, être diffusé au plus grand nombre des licenciés, soit par affichage ou diffusion mais les arbitres veilleront au respect de ces dispositions.

VOIR PIECE JOINTE.

#### **7 : Commission des féminines.**

Melle Emilie MARAUX rappelle que le concours organisé par la commission des féminines le 30 janvier a réuni 43 équipes issues de 5 comités différents. Les retours sont positifs même si le problème du chauffage a été au cœur des discussions du matin.

## **8 : Délégations sur les championnats JURA, LIGUE et FRANCE 2012.**

**TRES IMPORTANT :** en raison des élections présidentielles, les championnats qui débutent ou reprennent le 22 avril et le 6 mai débiteront à 10 heures.

Tableau des délégations en pièce jointe.

## **9 : Commission sportive : CDC et Coupe de France 2012.**

Melle Emilie MARAUX informe que son adresse mail n'est pas celle qui se trouve dans le calendrier mais : [emilie.maraux@sfr.fr](mailto:emilie.maraux@sfr.fr)

Pour la Coupe de France, le tirage a eu lieu lors de la réunion de la commission arbitrale le 22 janvier afin de désigner les arbitres de ces rencontres. Seuls les clubs concernés ont été informés du tirage mais celui-ci est diffusé à tous les clubs avec ce compte-rendu en pièce jointe. VOIR PIECE JOINTE

Pour le championnat départemental des clubs (CDC), M. Michel PANCIN et Melle Emilie MARAUX ont préparé les documents présentés : les groupes et le tirage des rencontres sont soumis aux membres du CD39.

VOIR LA PIECE JOINTE

Pour les rencontres en ELITE et HONNEUR, elles se déroulent obligatoirement à Mont sous Vaudrey aux dates indiquées, alors que toutes les rencontres des groupes PROMOTION se déroulent au sein des clubs avant la date butoir, elle aussi indiquée. Attention, compte tenu du nombre d'équipes inscrites en PROMOTION, il a été nécessaire de rajouter deux journées dont les dates butoir sont en septembre.

**RAPPEL : toutes les feuilles de matchs doivent être retournées à la Présidente de la commission sportive dans les huit jours suivant la rencontre.**

**NB : Dans le groupe, si deux rencontres dans la même journée, début à 9 heures.**

**Dans le groupe, si une seule rencontre dans la même journée, début à 14 heures.**

**RAPPEL : Sauf pour les clubs qui ont déjà signifié leur intention de manger sur le formulaire d'inscription, il est rappelé que tout repas doit être réservé 8 jours auparavant auprès de la responsable Emilie MARAUX.**

La Présidente de la commission sportive a réalisé la commande de coupes pour toutes les compétitions 2012 et M. Michel BOURGEON, celle pour les jeunes.

## **10 : Commission arbitrale**

M. Christian VALET fait un rappel de la réunion de la commission arbitrale du 22 janvier. Toutes les compétitions sont pourvues d'arbitres mais il est dommage que des clubs ne fassent pas un effort pour inciter certains de leurs licenciés à se présenter à l'examen départemental.

Il se réjouit de l'arrivée d'un nouveau membre comme stipulé plus haut dans ce compte-rendu.

Le forfait de 40 € pour l'arbitre (Coupe de France) n'est valable que pour les tours départementaux car il s'agit là d'une mesure interne à notre comité départemental.

M. Patrick GRUNEISEN évoque la difficulté d'arbitrer des compétitions non officielles comme les concours sur invitation ou à règlement spécifique. L'arbitre n'est plus qu'un mesureur de points et la gestion des problèmes comportementaux devient très délicate.

Quant à ceux (toujours très sûrs d'eux) qui parlent de joueurs dits « suspendus », M. Philippe JARCELLAT conseille de bien se renseigner en consultant les données fédérales, cela évitera des dires des « bêtises ». Exemple d'un joueur élite revenu dans notre ligue.

### **11 : Gestion du boulodrome régional.**

M. Christian VALET rappelle la réunion avec la CCVA du 6 décembre 2011 où certaines doléances n'ont pas été suivies d'effet. Donc, le Président va adresser une demande concernant le téléphone et Internet car la ligne existe.

De plus, des caniveaux devant les portes amélioreraient le nettoyage.

Un rendez-vous avec le fournisseur du papier toilettes va être demandé pour changer le type de rouleaux qui a beaucoup de mal à se dissoudre. M. Michel PERRUSSEL s'en charge.

La commission publicitaire doit se réunir très prochainement.

L'achat d'un aspirateur efficace est accepté par le CD39.

Ensuite, le club de Mont sous Vaudrey fait une demande pour alléger de 500€ sa part reversée au CD39 puisque de nombreux licenciés venant de différents clubs viennent régulièrement s'entraîner depuis la fin de la vente de cartes. Cette part pourrait être prise en charge par les clubs concernés. Si la proposition ne choque pas certains des membres qui y voient une proposition recevable, il est nécessaire que la question soit abordée en commission et qu'une proposition plus affinée soit élaborée pour la prochaine réunion du CD39.

Le Président regrette le peu d'engouement des clubs à venir organiser des compétitions en hiver au boulodrome régional alors que ceux qui entreprennent de le faire sont tous unanimes pour affirmer que les aboutissants sportifs et financiers sont très intéressants.

Il souhaite aussi une harmonisation de la formule de tous les concours qui seraient organisés au boulodrome : celle en ABC correspond le mieux aux attentes des joueurs et des organisateurs (les horaires de fin de compétition en particulier). De plus, une harmonisation concernant la dotation serait là aussi logique afin d'éviter des disparités entre les concours. Si ces deux idées sont partagées par les membres présents, elles seront débattues en commission afin d'en éliminer certaines contraintes pour aboutir à une proposition totalement consentie.

## 12 : Questions diverses.

° Question du club de Moirans : 2 mutés extérieurs peuvent-ils jouer dans la même équipe en triplette mixte car c'est un championnat sans épreuve nationale ? Réponse unanime : non. Le secrétaire-général enverra une réponse à M. Régis LACROIX.

° Demande de Damparis : le CD39 peut-il l'aider dans l'investissement informatique ? Réponse : oui dans le cadre des contrats d'objectifs.

**NB : si certains clubs dont les dirigeants ont changé ou autres souhaitent faire une demande auprès du CD39, ils doivent la formuler directement au Président du CD39, M. Jean-Marie MARAUX.**

° Réunion du CDOS à Baume les Messieurs : 2 mars à 18 heures.  
Mrs Patrick GRUNEISEN et Antoine MARTINELLO représenteront le CD39.

° Coupe Franco-Suisse : 23 mars à 18h30 à Vongy.  
M. Daniel BUSSARD représentera le CD39 accompagné de M. Robert BONTOUX.

° Demande du journal l'Est Républicain : il souhaite un correspondant jurassien pour relater les événements régionaux dans notre département.

° Le Président adressera un courrier au Président de Pont de Poitte, M. Jacques PARIS, afin de lui demander formellement de ne pas délivrer de cartes d'adhérent à certains de ses membres car c'est une procédure interdite pour un club affilié. L'information émane d'un article de presse du journal Le Progrès.

° M. Hervé MOINE et Mme Danièle BIANCHETTI se proposent de prendre contact avec l'imprimeur dolois afin d'élaborer un devis pour la réalisation du calendrier en fin d'année. M. Paulo DE BASTOS propose que le mois de janvier de l'année suivante apparaisse sur le calendrier de l'année en cours afin de ne pas pénaliser les clubs qui organisent des concours en janvier car le document est diffusé au mieux courant février. De plus, cela évitera d'innombrables appels téléphoniques de joueurs.

° Question de M. Antoine MARTINELLO : quelles sont les sanctions de la commission régionale de discipline pour les faits survenus à Salins les Bains ? Le Président fait un rappel des délibérations

- M. LIENARD Patrick : 18 mois fermes, 18 mois avec sursis.
- M. GIROD Christophe : 3 mois fermes, 3 mois avec sursis.
- M. LIENARD Guillaume : 3 mois fermes, 3 mois avec sursis.
- M. MOTA Stéphane : 1 an ferme, 1 an avec sursis.
- M. GAGLIARDI Jean-Yves : acquitté
- Mme GIROD Dominique : acquittée

Plusieurs membres ne comprennent pas la disparité entre l'instance départementale qui a sanctionné des joueurs en 2011 comme le prévoit la codification des sanctions et l'instance régionale qui a été plus clémente pour des faits plus graves. Après une discussion sur ce

point, il est rappelé que d'une instance à une autre, pour un même fait, les sanctions peuvent varier tout en respectant les textes officiels.

° A ce compte-rendu, sont envoyées en pièce jointe les feuilles d'inscription pour les championnats du Jura préparées par M. Philippe JARCELLAT.

° Une pensée de tout le CD39 à toute la famille de Gilles et Yvette OUTREY, Stéphanie ZERBINI dans cette douloureuse épreuve.

La séance est levée à 12h15.

Le Président du CD 39  
Jean-Marie MARAUX

Le Secrétaire Général  
Paulo DE BASTOS